





boulonnés dans deux trous opposés de la roue barillet (20) maintiennent deux tringles de 5 cm., qui peuvent coulisser dans les trous correspondants de la roue barillet (17).

La tringle (19) porte entre les cornières (7 et 11) trois bagues d'arrêt. Seule la bague d'arrêt du milieu (21) n'est pas bloquée sur la tringle (19). Une tringle de 5 cm. (22) passée dans les plaques de 6 x 6 cm. (10) porte un bras de manivelle (23), auquel est boulonnée une bande glissière de 5 cm. (24). Une seconde bande glissière boulonnée à

une bande de trois trous est reliée au dispositif précédent par un boulon de 12 mm. (25). Les deux bandes glissières sont articulées par leurs trous allongés sur la bague d'arrêt (21). L'articulation s'obtient à l'aide de boulons engagés dans les trous taraudés de la bague d'arrêt. Ces boulons, préalablement munis d'écrous, ne sont pas vissés à fond — pour que la tringle (19) tourne librement dans la bague d'arrêt. Ils sont maintenus en place par les écrous, qui sont bloqués contre la bague d'arrêt.

Un ressort de traction (26) est monté entre le boulon (25) et une tringle de 5 cm. (27) passée dans les cornières (7).

L'extrémité de la tringle (22) porte un accouplement dans lequel est bloquée une tringle de 20 cm. formant levier (28).

Dans la figure, le levier et une des plaques (10) ont été enlevés pour montrer le mécanisme.

Le bâti est couvert par des plaques flexibles de 14 x 6 cm., de 11,5 x 6 cm., de 14 x 4 cm., de 6 x 6 cm. et de 6 x 4 cm. Les plaques sont cintrées aux emplacements voulus pour épouser la courbure des bandes incurvées épaulées.

Le plateau de perçage est une plaque circulaire de 15 cm. boulonnée sur un plateau central. Une tringle de 9 cm. relie ce plateau à un bras de manivelle double boulonné sur le plancher.

La longueur de la tringle peut être modifiée en fonction de l'épaisseur du matériau à travailler.

Bien que ce ne soit pas indispensable, vous obtiendrez une meilleure tenue du modèle en le vissant sur un socle en bois.